

## REGLEMENT ANNEXE 2

### Les activités aquatiques

Les inscriptions s'effectuent via le lien : <https://oceanis.ploemeur.com>

Dans un souci de confort et de sécurité, le nombre des places est limité et déterminé en fonction de chaque activité par l'équipe pédagogique du centre aquatique.

Les tarifs sont votés en conseil municipal et le calendrier des séances arrêté en septembre pour l'année scolaire (de septembre à juin)

Aucune réduction ne pourra être effectuée, ni de report d'une année sur l'autre.

#### **Activités aquatiques adultes    mode réservation**

Achat de 10 ou 30 séances valable jusqu'à fin au 31 août suivant la date de l'achat

Fin d'année les crédits cours sont remis à zéro (pas de report d'une année sur l'autre).

Réservation du créneau via le lien <https://oceanis.ploemeur.com>, pour 3 séances maximum, avec un délai de rétractation de 4h00. A l'issue de ce délai, le cours sera automatiquement débité

- Aquagym = durée 45mn (30 places)
- Aquabike et Aquatraining = durée 30mn (12 places)

#### **Pas de remboursement possible pour les activités aquatiques**

#### **Cours enfants / adultes                  inscription à l'année (Progression pédagogique)**

##### **1 créneau fixe chaque semaine**

- Natation adultes (45 mn) : 12 places par groupe
- Natation enfants (45 mn) : 10 places par groupe
- Danse aquatique enfants et adultes (1h00) : 12 places par groupes

Règlement : Soit en 1 fois à l'inscription

Soit en 3 fois = un acompte à l'inscription et 2 prélèvements (janvier /mars)

#### **Sport santé                  inscription au trimestre à l'accueil piscine**

##### **Cours spécifiques sur dossier et prescription médicale (pas de vente en ligne)**

- Aqua Sport Santé = 45 mn = 16 places

Règlement au trimestre

#### **Stage natation enfants vacances                  inscription à la semaine**

- Cours enfants (45 mn) : 10 places par groupe (pas de remboursement)

#### **Moyens de paiements**

- ✓ Via le site internet : CB et prélèvements
- ✓ A l'accueil d'OCEANIS : ANCV/ANCV Sport/chèques/espèces/CB (dans les 48 heures qui suivent la commande)

### **Remboursements (Uniquement pour raison médicale)**

- ✓ A partir de 5 séances **consécutives manquées**
- ✓ Uniquement sur demande écrite effectuée **dans le mois qui suit l'arrêt, avec justificatifs** et après examen par la collectivité
- ✓ Au prorata du nombre de cours manqués

**En cas de remboursement, 25 € de frais administratifs seront retenus.**

Les personnes inscrites aux activités adultes peuvent bénéficier d'1/4 d'heure maximum de détente au bain bouillonnant sous réserve de conditions de sécurité

### **Important :**

- Les parents doivent s'assurer que les cours sont bien assurés avant de déposer leur(s) enfant(s) au centre OCEANIS.
- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la prise en charge du groupe par le MNS.
- L'accès aux vestiaires des parents reste limité



**La douche savonnée avant l'accès au bassin et le port du bonnet sont strictement obligatoire pour tous et toutes les activités**